

LBH CONSEILS – FIDUCIAIRE EUROPEENNE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables à Strasbourg et sur la liste établie par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur l'exercice clos le 31 décembre 2023

concernant

**ASSOCIATION DE GESTION DES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE
DU FLORIVAL**

**170 rue de la République
68500 GUEBWILER**

Inscrite au registre des associations
au volume III, folio n° 127

Mesdames,
Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de gestion des structures de la petite enfance du Florival relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

SARL au capital de 6 720 euros

40 rue Jean Monnet Bât. 5 - 68200 MULHOUSE - Tél : 03 89 33 56 00

SIREN 439 941 139 00016 APE 6920Z R.C.S B 439 941 139 Mulhouse

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE F.R.10439941139

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 07 juin 2024

Jérôme BISSELICHES
LBH CONSEILS - FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société de Commissariat aux Comptes
40 rue Jean Mœbius - Meipark 5
68200 MULHOUSE
Tél. : 03 89 33 56 00 - Fax : 03 89 33 56 01
Commissaire aux Comptes

Attestation

(Article 371 bis L ann II au CGI)

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dénomination : SARL CABINET COLOM GUEBWILLER

Adresse : 2 Portes du Florival Z.A.
route de Sultz

68500 ISSENHEIM

N°SIRET : 51411475000029

Numéro d'ordre de l'attestation :

IDENTIFICATION DU CLIENT OU DE L'ADHERENT

Nom ou Raison sociale : Association ASSOC. DE GESTION DE LA PETITE ENFANCE

Profession : PETITE ENFANCE

Lieu d'exercice : BILAN CONSOLIDE
170 RUE DE LA REPUBLIQUE

68500 GUEBWILLER

N°SIRET : 77891254300031

Date de signature de la lettre de mission :

Date de résiliation de la lettre de mission :

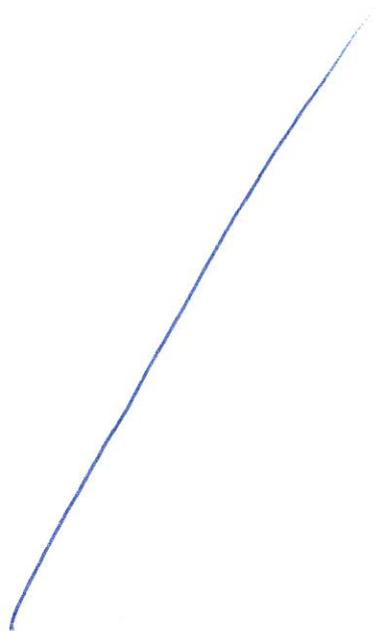
Résultat imposable : 96 297

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2023

Zone de texte libre :

Date de résiliation, par un viseur fiscal, d'une lettre de mission
pour manquements graves et répétés aux obligations de son client :

LBH CONSEILS - FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société de Commissariat aux Comptes
40 rue Jean Monnet - Melpark 5
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 56 00 - Fax : 03 89 33 56 01



LBH CONSEILS – FIDUCIAIRE EUROPEENNE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables à Strasbourg et sur la liste établie par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSOCIATION DE GESTION DES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE DU FLORIVAL

**170 rue de la République
68500 GUEBWILER**

Inscrite au registre des associations au volume III, folio n° 127

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Mulhouse, le 07 juin 2024

Jérôme BISSEICHES
LBH CONSEILS - FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société de Commissariat aux Comptes
40 rue Jean Monnet - Melpark 5
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 56 00 - Fax : 03 89 33 56 01
Commissaire aux Comptes

SARL au capital de 6 720 euros

40 rue Jean Monnet Bât. 5 - 68200 MULHOUSE - Tél : 03 89 33 56 00

SIREN 439 941 139 00016 APE 6920Z R.C.S B 439 941 139 Mulhouse

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE F.R.10439941139

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	5 170	343	4 827	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 230	4 888	341	686
Autres immobilisations corporelles	17 011	13 106	3 905	2 977	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 077		1 077	1 077	
TOTAL (I)	28 488	18 338	10 151	4 740	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				693
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	209 670		209 670	279 614	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	22 505		22 505	22 505	
DISPONIBILITES	1 828 784		1 828 784	1 667 791	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 037		2 037	2 502
	TOTAL (II)	2 062 995		2 062 995	1 973 106
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 091 483	18 338	2 073 146	1 977 846	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

1 077 1 077

LBH CONSEILS - FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société de Commissariat aux Comptes
40 rue Jean Monnet - Melpark 5
68200 MULHOUSE

Tél. : 03 89 33 56 90 - Fax : 03 89 33 56 01

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouvelés</i>	542 882	542 882
	Fonds propres complémentaires	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		7 963
	Réserves statutaires ou contractuelles		164 353	
	Réserves pour projet de l'entité			
Autres				
Report à nouveau	Report à nouveau	894 285	898 869	
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	96 297	151 805	
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	1 697 817	1 601 520	
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Subv d'inv affectées biens renouvelés			
	Droits des propriétaires			
	Ecarts de réévaluation			
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouvelés			
Provisions réglementées	Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds propres Total des fonds associatifs		1 697 817	1 601 520	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Total des fonds reportés et dédiés				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	71 053	105 368	
Total des provisions		71 053	105 368	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 624	42 393	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	252 166	228 493	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 486	71		
Produits constatés d'avance				
Total des dettes		304 276	270 957	
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF		2 073 146	1 977 846	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		96 296,52	151 805,47	
(1) Dont à moins d'un an		304 276	270 957	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués	2 090 854	2 062 106
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services		
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	216 490	217 506
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons		18 312
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
Contributions financières				
	Autres pdts de gestion courante			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		35 054	(6 784)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	Autres produits	3 174		
Total des produits d'exploitation		2 345 573	2 291 141	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		118 758	103 466
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		349 628	347 328
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		112 413	104 268
	Salaires et traitements		1 351 230	1 252 407
	Charges sociales		333 667	336 550
	Dotation aux amortissements et dépréciations		2 411	1 855
	Dotation aux provisions		739	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		722		
Total des charges d'exploitation		2 269 568	2 145 874	
RES ULTAT D'EXPLOITATION		76 005	145 267	

LEF CONSEILS - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Société de Commissariat aux Comptes
40 rue Jean Monnet - Melpark 5
68200 MULHOUSE

Tél. : 03 89 33 56 00 - Fax : 03 89 33 56 01

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		76 005	145 267
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	26 428	8 574
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	26 428	8 574
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		26 428	8 574
RESULTAT COURANT avant impôts		102 433	153 840
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	157	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	157	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		157	
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	6 293	2 035
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		2 372 157	2 299 715
TOTAL DES CHARGES		2 275 861	2 147 909
EXCEDENT ou DEFICIT		96 297	151 805

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations
Personnel bénévole

TOTAL

ORDRE DES COMPTES - MÉTHODE EUROPEENNE
de Commissariat aux Comptes
rue Jean Monnet - Mairie 5
68200 MULHOUSE

Tel : 03 83 56 00 - Fax : 03 83 56 01

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	100		5 070			5 170
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100		5 070			5 170
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	5 230					5 230
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 260		2 752			17 011
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 489		2 752			22 241
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 077					1 077
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 077					1 077
TOTAL	20 667		7 822			28 488

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	100	243		343
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100	243		343
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 543	345		4 888
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 283	1 824		13 106
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 826	2 169		17 995	
TOTAL		15 927	2 411		18 338

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	105 368	739	35 054	71 053
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		105 368	739	35 054	71 053
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		105 368	739	35 054	71 053
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			739	35 054	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 077	1 077	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 397	1 397	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	208 273	208 273	
Charges constatées d'avance	2 037	2 037		
TOTAL DES CREANCES		212 783	212 783	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 624	49 624		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	115 413	115 413		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 208	103 208		
	Impôts sur les bénéfices	6 293	6 293		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 252	27 252		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	2 486	2 486			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		304 276	304 276		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

